



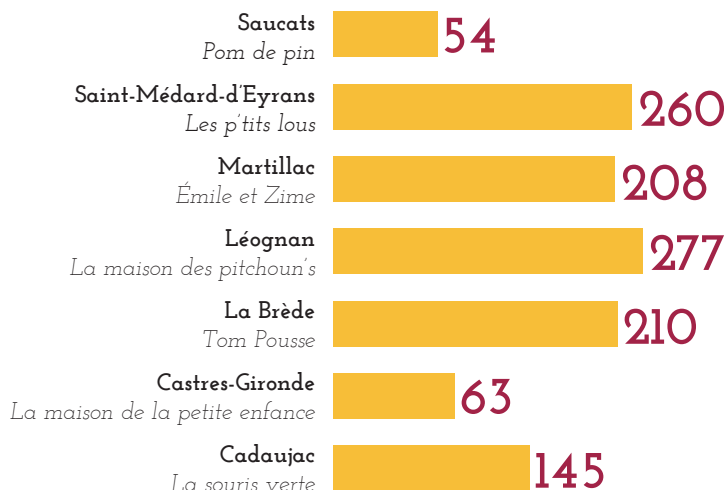
La commission d'attribution des places en multi-accueils de la Communauté de Communes de Montesquieu se réunit deux fois par an : en mars pour attribuer les places à temps plein en accueil collectif et familial, et en juin pour les places à temps partiel en accueil collectif.

Les demandes d'admission en multi-accueils

Les familles peuvent choisir plusieurs multi-accueils pour leur demande d'admission et plusieurs types d'accueil (accueil collectif, accueil familial, temps plein et temps partiel).

Sur les 1217 nouveaux choix exprimés pour 282 enfants au total, entre la commission de juin 2017 et mars 2018, les multi-accueils de Léognan, Saint-Médard-d'Eyrans, La Brède et Martillac concentrent 78 % de ces choix (pour les familles du territoire).

En décembre 2015, les enfants de moins de 3 ans étaient au nombre de 294 à Léognan, 236 à Cadaujac, 148 à Saint Selve, 139 à Saucats et 119 à La Brède, les autres communes de l'intercommunalité comptaient moins de 100 enfants de moins de 3 ans. (C.A.F. de la Gironde – décembre 2015)



NOMBRE DE DEMANDES PAR MULTI-ACCUEILS - CCM
DU 01/06/17 AU 28/02/18

La commission d'attribution des places de mars 2018

La commission d'attribution des places de Mars 2018 a étudié 274 dossiers de demande d'admission (8 admissions ont eu lieu lorsque des places ont été libérées en cours d'année) pour 81 places à temps plein (plus de 16H par semaine) à attribuer :

- 62 places en accueil collectif et à temps plein

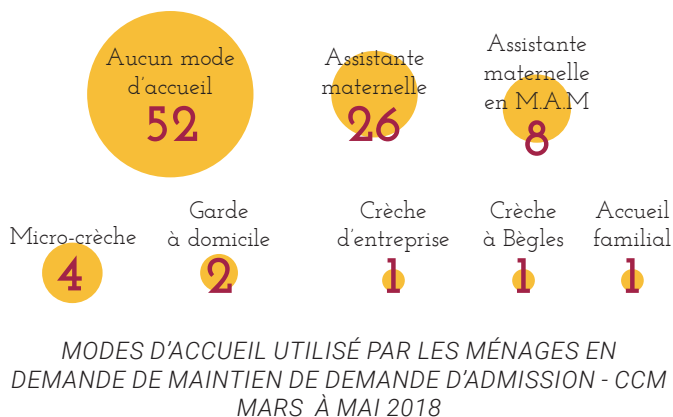
- 19 places en accueil familial (les assistantes maternelles recrutées par la collectivité sont accompagnées et encadrées par les multi-accueils de La Brède, Léognan et Saint-Médard-d'Eyrans, elles exercent à leur domicile qui peut être situé sur des communes autres que celles des multi-accueils).



RÉPARTITION DU NOMBRE DE PLACES À ATTRIBUER EN ACCUEIL
COLLECTIF À TEMPS COMPLET EN MARS 2018 - CCM 2018

Les demandes de maintien

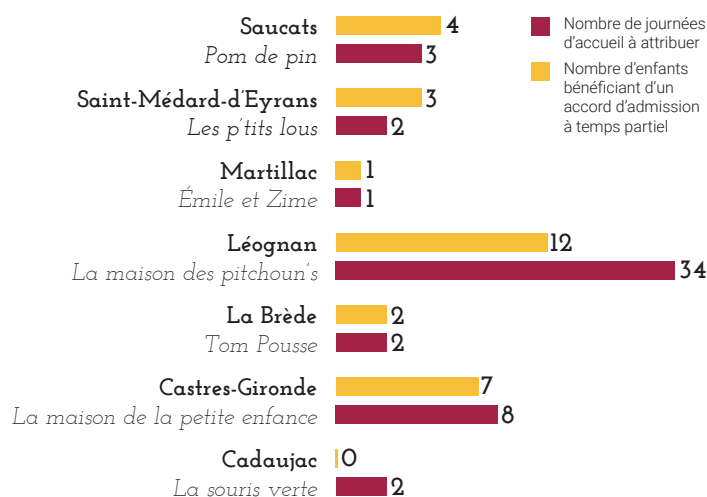
Sur 198 dossiers de demandes d'admission qui n'ont pu recevoir un avis favorable en mars 2018, 92 demandes de maintien ont été faites. Pour plus de la moitié de ces demandes, les ménages déclarent ne pas disposer d'un mode d'accueil.



La commission d'attribution des places de juin 2018

La commission d'attribution des places de juin 2018 a étudié 198 dossiers de demande d'admission dont 168 pour des places à temps plein et 30 pour des places à temps partiel. La commission avait 10 places à temps plein à attribuer, et 52 journées d'accueil pour le temps partiel.

Le Relais (assistant(e)s maternel(le)s et parents employeurs) a organisé deux réunions d'information à destination des parents employeurs après les commissions d'attribution des places, en mai et juillet 2018. Les parents en recherche d'un accueil auprès d'un(e) assistant(e) maternel(le) peuvent obtenir des informations auprès du Relais au 05 24 73 34 38 ou par mail : ram@cc-montesquieu.fr.



RÉPARTITION DE L'ACCUEIL COLLECTIF À TEMPS PARTIEL ET NOMBRE D'ENFANTS BÉNÉFICIAIRE D'UN ACCORD D'ADMISSION CCM - JUIN 2018

Actualités

Les assistant(e)s maternel(le)s exerçant en M.A.M. ont été convié(e)s à un atelier collectif le 7 mai dernier afin d'échanger sur leur expérience et de recenser leurs besoins. Durant le second semestre 2018, un questionnaire va être distribué à l'ensemble des assistant(e)s maternel(le)s exerçant en M.A.M. sur le territoire.

Questionnaire

Afin d'évaluer la satisfaction des familles utilisant un mode d'accueil pour un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans sur le territoire de la Communauté de communes de Montesquieu, un questionnaire est proposé aux parents. Les données sont collectées de façon anonyme et le questionnaire prend environ 5 minutes à remplir : <http://bit.ly/questObservatoirePE>

Prochaine parution de la lettre trimestrielle en décembre 2018

CONTACT
Élodie Izquierdo De Vega
 Coordinatrice Petite enfance
 à la Communauté de Communes de Montesquieu
service-petite-enfance@cc-montesquieu.fr
 05 57 96 43 62